

Revue de presse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **19 (1973)**

Heft 11

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Des Biennois se proposent de raviver le souvenir de Rousseau à l'île Saint-Pierre

(ATS) — « De toutes les habitations où j'ai demeuré (et j'en ai eu de charmantes), aucune ne m'a rendu si véritablement heureux et ne m'a laissé de si tendres regrets que l'île Saint-Pierre, au milieu du lac de Bienne. Aucun voyageur, que je sache, n'en fait mention. Cependant, elle est très agréable et singulièrement située pour le bonheur d'un homme qui aime à se circonscrire. »

C'est ce qu'écrivait Jean-Jacques Rousseau dans la 5^e promenade des « Rêveries du promeneur solitaire ». A cette époque, le site était véritablement une île. En 1878, lors de la première correction des eaux du Jura, le lac vit son niveau s'abaisser de 2,20 m, agrandissant ainsi la surface de l'île qui ne se différençia plus de l'île des Lapins. Une langue de terre de 4 500 m apparut entre Cerlier et l'île. Un groupe de Biennois, estimant que le souvenir de Rousseau n'est pas assez vivant à l'île Saint-Pierre, se propose de le ranimer. Chassé de Motiers, Jean-Jacques Rousseau s'était réfugié à l'île Saint-Pierre le 12 septembre 1765. Il vécut au sein de la famille Engel qui exploitait le domaine de l'île, partageant son temps entre les travaux domestiques et les promenades solitaires. Hélas, le 10

octobre 1765 déjà, le bailli de Nidau recevait une missive du Conseil secret de Berne lui demandant d'expulser Rousseau jugé indésirable en territoire bernois. Le 25 octobre, Jean-Jacques s'en allait, s'arrêtant à Bienne avant de gagner Paris, puis Londres.

Au début du mois de juillet, cette année, M. Frédéric Marthaler, professeur, de Bienne, provoqua une rencontre des amis biennois de Jean-Jacques Rousseau pour leur proposer d'apporter une contribution biennoise à l'Association neuchâteloise des amis de Jean-Jacques Rousseau en ravivant le séjour de l'écrivain à l'île Saint-Pierre. Parmi les projets que se propose le groupe biennois, qui entend également prendre langue avec la Société jurassienne d'émulation, figurent non seulement l'organisation sur l'île de diverses manifestations culturelles tels que concerts de la musique de Rousseau et du XVIII^e siècle, colloques littéraires sur l'œuvre de Rousseau, études de la flore et de la faune de l'île sur les traces de l'écrivain qui aimait à y herboriser, mais aussi la remise en état de la chambre du philosophe dont on peut douter que le mobilier actuel soit d'époque.

L'île Saint-Pierre deviendrait ainsi la dernière étape d'un circuit romantique Jean-Jacques qui commencerait à Motiers, en passant à La Ferrière où il herborisa lors d'un bref séjour chez le naturaliste Gagnebin, et à Neuchâtel dont la bibliothèque possède 950 autographes et quelque 30 000 lettres manuscrites de l'écrivain ainsi qu'un unique manuscrit des « Rêve-

ries » et un des « Confessions ». L'idée de M. Frédéric Marthaler a été bien accueillie à Bienne parmi les admirateurs du citoyen de Genève. Ils pensent que, sur le plan culturel, sa réalisation serait un enrichissement pour la ville. Elle devrait également trouver des appuis auprès des responsables du tourisme.

Il y a 120 ans, l'auteur de « La case de l'Oncle Tom » écrivait de Delémont à Abraham Lincoln

(ATS) — « Cher Président, j'ai compris que je devais aider les déshérités. J'ai compris cela en Suisse où tout est calme, ordonné. Je vous écris d'une petite maison de campagne. On bat le beurre à la cuisine. La vie c'est un peu cela. Nos noirs doivent pouvoir un jour se hisser parmi les blancs sans la crainte de se faire battre... Toutes les personnes auxquelles mon livre a été soumis sont unanimes : cette histoire sauvera peut-être les nègres. Mais il faudrait lui donner une large audience, la faire pénétrer partout... »

C'est ce qu'écrivait, de Delémont, le 24 juillet 1853, il y a 120 ans, l'auteur de « La case de l'Oncle Tom », Harriet Beecher-Stowe, au président des Etats-Unis, Abraham Lincoln. La lettre fut confiée à un messenger de Delémont et remise aux postes bernoises dans la ville fédérale.

Harriet Beecher-Stowe entra en Suisse par Genève, en 1853, puis visita successivement Lausanne, Chamonix, le Valais, la plaine vaudoise. Le 20 juillet, elle était à Berne. Le 24, elle visitait Delémont, Moutier et Porrentruy, après s'être rendue, le samedi, à Meiringen et à Brienz où elle fit une promenade sur le lac. A Delémont, elle descendit dans une auberge d'où elle écrivit au président des Etats-Unis. Dans une note hâtive rédigée pour sa famille, elle relevait : « Nous avons poussé bien au-delà du lac de Bienne. Le Jura est splendide

de naturel et de sauvagerie. Mais les routes sont affreuses ». Quelle suite fut donnée à la lettre d'Harriet Beecher-Stowe au président Lincoln ? On l'ignore. En revanche, on sait que la même année, « La case de l'Oncle Tom » était vendue à plus de 100 000 exemplaire aux Etats-Unis. Certains affirment que la lettre d'Harriet Beecher-Stowe fut décisive pour l'émancipation des Noirs. Après l'avoir écrit, l'écrivain regagna Meiringen, Brienz, puis Lucerne. Quelques jours plus tard, elle se rendait à Bâle et Strasbourg. Dans son « journal », Harriet Beecher-Stowe consacra une cinquantaine de pages à la Suisse.



Genève : la Suisse et le port de Marseille

(ATS) — Réuni au début de septembre à Genève, le Comité franco-suisse pour le port de Marseille a discuté des aménagements de la zone industrielle de Fos, et des importations de céréales en Suisse, indique notamment un communiqué publié récemment par le Département genevois du commerce, de l'industrie et du travail.

Les travaux du Comité, présidé par le Conseiller d'Etat André Ruffieux, ont aussi porté sur différents problèmes techniques relatifs aux coûts du transport de marchandises de Marseille vers la Suisse et sur les liaisons ferroviaires et aériennes.

L'éditeur Albert Skira est décédé

(ATS) — Albert Skira, originaire de Loco (ti) avait tout d'abord fréquenté l'école des Arts et Métiers, à Genève, puis commencé un apprentissage de banque. Mais, déjà bibliophile passionné, il quitta la banque pour se rendre à Paris. Il avait alors 24 ans. Il se lança dans l'édition et réalisa ses premiers livres avec, entre autres, Picasso, Dali et Ma-

tisse. Il édita en particulier, en 1931, 45 exemplaires des « Métamorphoses ». Avec ses amis surréalistes, il lança en 1933 une revue d'art, « Le Minotaure », avec la collaboration notamment de Miro, Ernst, Dali et de nombreux écrivains connus. Il édita par ailleurs une collection consacrée aux trésors de la peinture française. Outre ses activités d'éditeur d'art, il publia un certain nombre d'ouvrages de bibliographie dont, en 1934, à Paris, les « Chants de Maldoror », illustrés par Dali. La deuxième guerre étant survenue, Albert Skira regagna Genève où il reprit ses activités d'éditeur en 1941. Il lança une nouvelle revue, « Labyrinthe », pour exprimer la pensée française.

Albert Skira, qui excellait dans la reproduction des couleurs, s'était fixé pour but de répandre l'art dans le public par des ouvrages de haute qualité qui puissent rester accessibles à un large public.



Succès du 1^{er} Festival suisse des Majorettes

(ATS) — A la fin de l'été, par un temps merveilleux, s'est déroulé à Ayent au-dessus de Sion, le 1^{er} Festival suisse des Majorettes.

Plus de 400 jeunes filles accourues non seulement des divers points du pays mais également de France participèrent à cette manifestation.

Ce premier festival fut organisé par la jeune Fédération suisse des Majorettes que préside M. Maurice Morel et plus spécialement par la troupe valaisanne de L'Echo du Rawyl. La Fédération suisse fut fondée l'an passé seulement et la décision fut prise alors d'organiser à Ayent ce premier festival.

Plusieurs milliers de personnes se sont rendues à Ayent pour voir défiler ces centaines de Ma-

jorettes et assister dans une cantine de fête archicomble à leurs diverses prestations. En fin d'après-midi furent proclamés les résultats sur la base de critères établis par un jury.



Festival de cinéma à Lausanne pour les 25 ans de la Cinémathèque suisse

(ATS) — A l'occasion du 25^e anniversaire de sa fondation, la Cinémathèque suisse présentera une série de films, à l'Aula de Béthusy, à Lausanne, tous les vendredis à partir du 12 octobre et jusqu'à la fin de 1973.

Après « Le Congrès s'amuse » (1931) et « Lola Montès » (1955), le 12 octobre, un hommage sera rendu à John Ford le 19 octobre avec la projection de « La route du tabac » (1941) et de « Les raisins de la colère » (1940).

Le 26 octobre, après l'ouverture de l'Exposition « Images du cinéma » au Musée des Arts décoratifs, la Cinémathèque suisse présentera quelques trésors de ses collections (courts métrages et extraits) en présence du Conseiller fédéral H.-P. Tschudi, puis le film « Roméo et Juliette au village » (1941).

Les 2 et 16 novembre, le programme prévoit déjà « L'heure suprême » (1927), « Coups de feu à l'usine » (1972) et « La cérémonie » (1971).

La Cinémathèque suisse prévoit en outre un ensemble de films mexicains, des films soviétiques et des films d'animation. Les séances sont ouvertes à tous.

Une poétesse suisse à l'honneur

(ATS) — Mme Vio Martin, écrivain vaudois, domiciliée à Lucens, a obtenu l'« Etoile d'Or » 1972 de l'Académie du disque de poésie, à Paris, pour un poème extrait de « Grave et tendre voyage ».

L'Académie du disque de poésie organise son nouveau concours des meilleurs poèmes à dire 1973. Le jury est présidé par Philippe Chabaneix. Les textes doivent être adressés avant le 30 novembre au secrétariat du concours, 32, avenue du Roule, 92200 Neuilly-sur-Seine. Les prix seront attribués en juin prochain.

Prix littéraire Paul Budry

(ATS) — Pour donner suite à plusieurs demandes, le comité de la Fondation Paul Budry a accepté de prolonger au 31 janvier 1974 le délai pour la remise des textes du 6^e Prix Paul Budry 1973, traitant de la défense de la nature, sous la forme de nouvelles, romans, radio, tv ou théâtre.

Les formules d'inscription et le règlement doivent être demandés au Secrétariat de la Fondation Paul Budry, Mme M. Bello-rini, avenue des Alpes 3, 1006 Lausanne.

L'hebdomadaire

« Radio TV - Je vois tout » a 50 ans

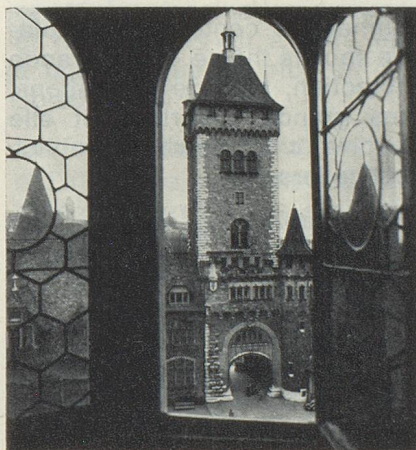
(ATS) — L'hebdomadaire romand « Radio TV - Je vois tout », publié à Lausanne, a fêté ses 50 ans. C'est en effet en 1923 qu'a vu le jour dans cette ville « Le Radio », dont le magazine jubilaire est directement issu, après avoir fusionné en 1953 avec « Je vois tout », un autre périodique du même groupe.

« Radio TV - Je vois tout », dont le tirage contrôlé approche 110 000 exemplaires, est l'organe officiellement désigné par la Société suisse de radiodiffusion et télévision pour la publication de ses programmes en Suisse romande. Il n'en est pas moins un journal indépendant, dont la société éditrice n'est ni subordonnée à la S.S.R., ni contrôlée par elle. Hebdomadaire largement tourné vers l'audiovisuel, « Radio TV - Je vois tout » a cependant conservé ses pages d'informations et de reportages généraux, notamment d'actualités.

A l'occasion de son cinquante-naire, « Radio TV - Je vois tout » a publié un numéro spécial. Le professeur Jean Cazeneuve, de l'Institut, y traite de l'avenir de la télévision, M. Pierre Walder, de celui de la radio. Une évocation historique et une présentation en images de l'héliogravure, procédé utilisé pour l'impression du journal dès le début des années trente, complètent le sommaire de ce cahier commémoratif.

Le Musée national suisse a 75 ans

Les touristes se demandent souvent ce que peut bien cacher le grand « château » qui se trouve près de la gare centrale de Zurich ; en général, ils ne sont pas peu étonnés d'apprendre qu'il abrite le Musée national suisse. Cette année, les visiteurs auront de nouvelles surprises car, pour son 75^e anniversaire, le Musée a fait preuve d'idées et d'initiatives. Mais parlons un peu de son



histoire. En 1891, la ville de Zurich l'emporta sur ses concurrents Bâle, Berne et Lucerne pour le siège du futur Musée national. En 1898, cinq ans après la pose de la première pierre, le Musée fut solennellement inauguré. Zurich avait été choisie pour sa situation et parce qu'elle offrait au Musée une série d'importantes collections : les armes de son arsenal, une riche collection numismatique, des intérieurs suisses. Depuis lors, grâce à des legs, des dons, mais surtout à

des achats, les collections ont été constamment complétées.

Le Musée national suisse se propose de donner aux visiteurs une vue générale de la culture suisse à travers les âges, et cela de manière vivante. Une autre de ses tâches est la recherche scientifique sur l'histoire de la culture nationale et internationale. De nombreux laboratoires et ateliers veillent à l'entretien et au maintien des collections et des techniciens mettent au point de nouvelles méthodes de conservation. Au Musée national, les amateurs de préhistoire et de protohistoire, de vieilles armes et drapeaux ou de travaux d'orfèvrerie d'or et d'argent, d'étains, de céramique, de verrerie, de monnaies et médailles trouveront leur compte. Parmi les raretés de grande valeur, mentionnons les groupes de mannequins en uniformes et costumes, les divers intérieurs et les chambres reconstituées avec leurs anciens poêles de faïence, magnifiquement peints et décorés, ou la pharmacie de l'ancienne abbaye bénédictine de Muri.

Le 75^e anniversaire a été fêté officiellement le 15 juin. Pendant trois semaines, du 18 juin au 7 juillet, le Musée était en fête : il est ouvert quotidiennement de 9 à 18 heures sans interruption. Des visites guidées en allemand, anglais, français et italien seront organisées. Ceux qui jetteront un coup d'œil dans les coulisses assisteront à une démonstration de travaux de conservation. Les chasseurs de souvenirs n'ont pas été oubliés : ils pourront acheter des copies d'objets exposés tels que formes à pâtisserie, plats originaux, estampes et médailles d'or et d'argent du peintre suisse Hans Erni. En temps ordinaire, le Musée est ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, ainsi que les mardi et jeudi soirs de 20 à 22 heures. L'entrée est gratuite.

Le Musée National suisse a 75 ans.

Le Musée National suisse a ouvert ses portes en 1898. Reportage illustré de l'ONST.


100 années Grutli

Le Grutli offre un cadeau à 5 000 nouveau-nés

La société suisse Grutli, caisse-maladie et accidents, reconnue par la Confédération, fête son centenaire. Après des débuts modestes durant les années septante du siècle dernier — années qui furent décisives pour la formation de notre Etat social — le Grutli s'est développé jusqu'à devenir une des assurances les plus importantes du pays. En 1968, l'effectif se montait à 308 000 assurés, ce qui correspondait à un accroissement annuel de 3 200 assurés. Depuis l'entrée en fonction du nouveau management, en 1968, le nombre des assurés a augmenté d'une manière impressionnante. Ces quatre dernières années, l'accroissement annuel a atteint une moyenne de 30 000 assurés, de sorte que l'effectif s'élève actuellement à 430 000 assurés.

GRAND STOCK
de
**PETITS ROULEMENTS
RADIOUX**

Alésage : 1 $\frac{1}{8}$ " à 10 $\frac{1}{8}$ "



**ROULEMENTS MINIATURES
BIENNE S. A.**

REPRÉSENTANT :
Sté William BAEHNI et Cie
147, rue Armand-Silvestre
92 COURBEVOIE
333-46-54

Une gamme R. M. B.

Un programme de services publics adapté régulièrement

La loi fédérale sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents (LAMA) prescrit les prestations minimales de l'assurance maladie. Cependant le Grutli outrepassa de beaucoup ces limites. L'élargissement le plus spectaculaire du programme des services publics fut réalisé l'année dernière. En effet, le Grutli a été la première assurance, selon la LAMA, à réaliser la couverture de tous les risques afférents à la vie (maladie, accidents, invalidité, vieillesse, décès) ; elle l'a fait en étroite collaboration avec l'Helvetia-Vie. Durant la première année déjà, cette formule inédite du « tour de la prévoyance » a été un succès.

Cinq services publics à l'occasion du centenaire

L'année du centenaire est placée sous le thème « Plus grande protection, plus de prestations, plus grande sécurité » et elle apporte cinq services publics particuliers.

5 000 enfants qui naîtront durant l'année du centenaire (à partir du 28 mars 1973) et qui seront assurés auprès du Grutli, bénéficieront pendant une année d'une assurance gratuite pour les soins médico-pharmaceutiques.

Pour les écoliers, on a créé une vignette de sécurité très attractive. Elle doit contribuer à la sécurité sur les routes, en ce sens que l'on verra mieux les enfants.

Lors d'un accident, il s'agit d'aider sans trop poser de questions. Le Grutli y a pensé et il a créé un nouveau médaillon pour les urgences. On peut y inscrire toutes les indications qui, lors d'un accident, peuvent avoir une importance capitale

pour le porteur du médaillon. Ce médaillon correspond d'ailleurs au plus récent standard international.

Une brochure sur l'éducation un guide à travers les divers stades du développement physique et mental de l'enfant doit apporter aux parents cette confiance en soi dont les éducateurs ont tellement besoin. A la demande du Grutli, un pédiatre connu, M. J.-C. Vuille, de l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Berne, a rédigé une brochure avec des graphismes appropriés ; elle vient de paraître sous le patronage du professeur Dr Prader, directeur de l'hôpital pédiatrique de Zurich. Cet « abécédaire des parents », d'une conception nouvelle comble une véritable lacune dans l'information, en ce sens qu'il explique les phénomènes qui se rattachent à une évolution normale et qu'il indique comment certaines difficultés peuvent être surmontées.

Toujours sous le signe du centenaire, le Grutli offre aux personnes du troisième âge la possibilité de bénéficier d'une meilleure protection d'assurance. En effet, les personnes jusqu'à 70 ans peuvent s'assurer à nouveau, alors que tous les assurés du Grutli, quel que soit leur âge, peuvent conclure des assurances complémentaires d'hospitalisation et adapter celles-ci à l'évolution des frais.

Gil CARTIER

PARFUMS - CADEAUX
Remise importante pour tous les compatriotes

Nos spécialités :
Tous les parfums de grandes marques, produits de beauté, foulards et cravates haute couture, parapluies, bijouterie fantaisie et articles de cadeaux divers.

36, avenue de l'Opéra
Tél : 073-40-65